

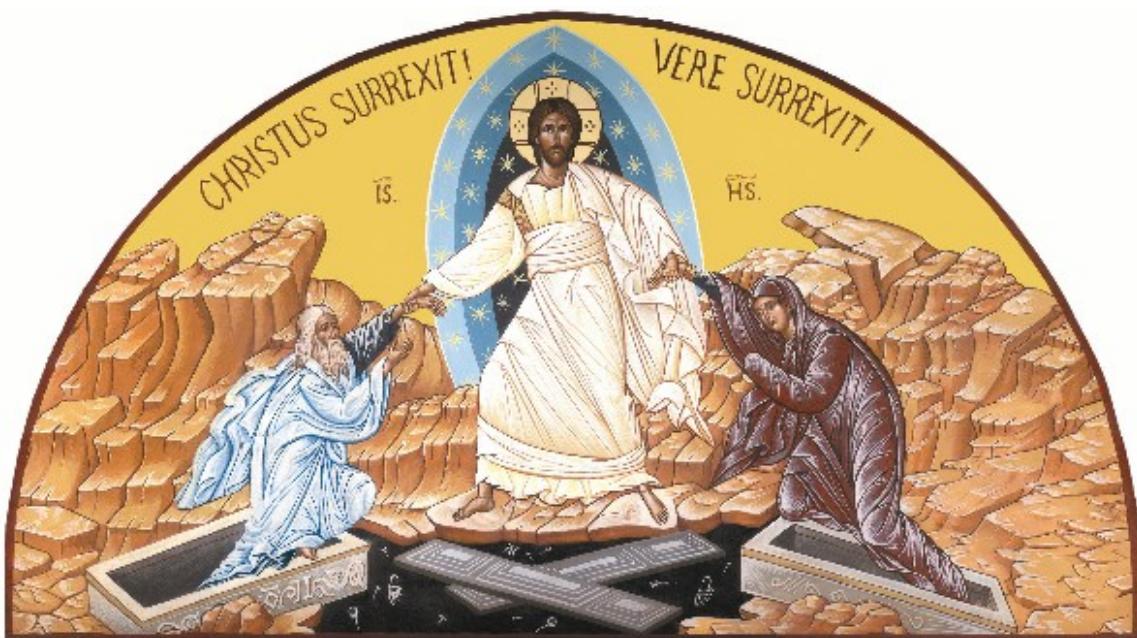
Apostolatus Maris



L'Eglise en Monde Maritime

Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement

N. 90, 2006/I



Le Christ est ressuscité des morts,
par sa mort il a triomphé de la mort,
Il nous délivre du tombeau pour nous donner la vie

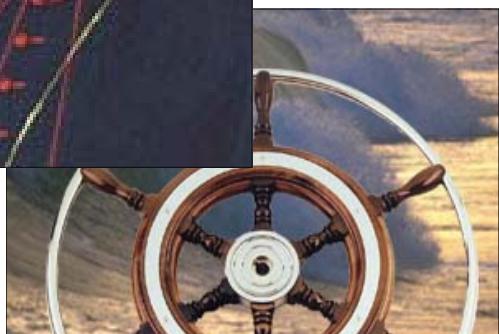
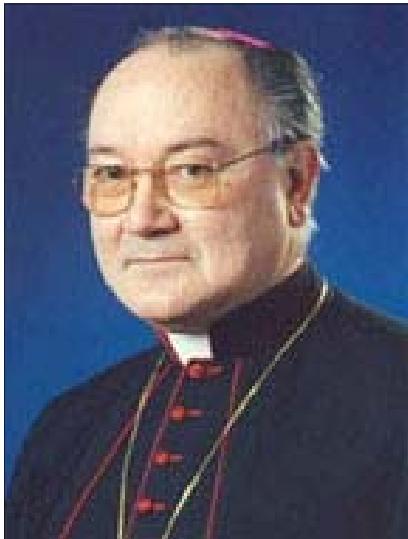
(*Tropaire de Pâques*)

A l'intérieur....

Changement à la direction du Conseil Pontifical	Page 2
L'engagement de l'Apostolat de la Mer dans le monde maritime	4
XXIIème Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer (préparation)	9
Maritime Labour Convention 2006	16

CHANGEMENT À LA DIRECTION DU CONSEIL PONTIFICAL

L'Apostolat de la Mer souhaite la bienvenue au nouveau Président!



*Le 11 mars 2006, le Saint-Père a accepté les démissions pour limites d'âge de Son Eminence le **Cardinal Stephen Fumio Hamao** de sa charge de Président du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement. Pour l'heure, il a réuni la présidence de ce dicastère à celle du Conseil Pontifical « Justice et Paix ». En conséquence, Sa Sainteté a nommé Son Eminence le **Cardinal Renato Martino** nouveau Président de ce Conseil Pontifical.*

Le **Cardinal Renato Raffaele Martino** est né à Salerne (Italie), le 23 novembre 1932. Après sa maîtrise en droit canonique, il est entré dans la diplomatie vaticane en 1962 et a prêté service dans les nonciatures du Nicaragua, des Philippines, du Liban, du Canada et du Brésil.

En 1980, il fut nommé Archevêque et Pro-Nonce en Thaïlande, Délégué apostolique à Singapour, Malaysia, Laos et Brunei. En 1986, il devint

Observateur Permanent du Saint-Siège auprès des Nations-Unies à New York. En 1991 il a institué la Fondation « Path to Peace » afin de soutenir et de potentialiser les initiatives de la Mission du Saint-Siège à l'ONU. Il a activement participé aux grandes Conférences organisées par l'ONU, en particulier au Sommet mondial sur l'enfance en 1990 à New York, au Sommet sur environnement et développement en 1992 à Rio de Janeiro, à la Conférence sur les petits Etats insulaires en voie de développement en 1994 à La Barbade et, la même année, à la Conférence sur population et développement au Caire. Il fut nommé Président du Conseil Pontifical « Justice et Paix » le 1^{er} octobre 2002 et créé Cardinal lors du consistoire du 21 octobre 2003. A l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'encyclique *Pacem in terris* du Pape Jean XXIII, il a participé à de nombreuses conférences, en particulier : le 7 octobre 2003, au Palais de Verre des Nations-Unies à New York et, le 4 novembre, au siège de l'UNESCO à Paris.

Son activité pastorale l'a conduit en de nombreux endroits de la planète où des conflits sont en cours, comme la Colombie, le Bénin, la Thaïlande, l'Indonésie, le Timor Oriental, le Kazakhstan, le Pérou, le Kenya, le Mexique, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo et l'Angola. Sous son impulsion, le Conseil Pontifical « Justice et Paix » a publié le 25 octobre 2004 le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*. Depuis lors le Cardinal Martino a entrepris une grande tournée de présentation et d'illustration de celui-ci. Enfin, en raison de son activité constante en faveur des relations pacifiques et profitables entre les peuples, en faveur aussi de la promotion humaine et de la culture, le Cardinal s'est vu décerné de nombreux doctorats *honoris causa*.

Au cours d'une récente réunion dans les bureaux de notre Conseil Pontifical, le Cardinal Renato R. Martino a assuré qu'il connaissait très bien la vie des pêcheurs, du fait qu'il est né lui-même dans une ville de bord de mer. Aussi est-il au courant des problèmes qui les affligent ; et il a ajouté qu'il s'agit "de personnes généreuses par nature. Vivre de la mer et sur la mer est une entreprise qui n'est guère facile. Face aux problèmes de ce genre, elle s'inspire de la solidarité et de la générosité".

'LA MER EST L'AVENIR DE L'HUMANITE'

Le Card. Hamao prend congé de l'Apostolat de la Mer

Chers Amis de l'Apostolat de la Mer,

"La mer est l'avenir de l'humanité" : c'est la déclaration faite lors de la rencontre régionale de Port-Louis (Ile Maurice) l'année dernière. J'ai toujours été convaincu de la vérité de cette affirmation. Et au terme de mon mandat de Président du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, je voudrais partager avec vous certaines des convictions qui m'ont accompagné tout au long de ces huit années.

Pendant cette période, j'ai eu l'occasion de visiter l'Apostolat de la Mer dans différents pays à travers le monde : Mumbai, Rio de Janeiro, Kaoshiung, Venise, Ile Maurice, Londres, Sri Lanka, Gênes, Augusta, etc. Ce qui m'a permis de toucher du doigt les joies et les espérances, mais aussi les difficultés et les problèmes des gens de la mer et de leurs familles, ainsi que des aumôniers et de leurs équipes. Parmi ceux-ci (prêtres, diacres, religieux et religieuses, laïcs), j'ai rencontré des personnes extrêmement généreuses, accueillantes et dévouées à leur apostolat. J'ai aussi eu l'occasion de visiter directement les gens de la mer à bord des navires et de célébrer la messe à leur intention, de baptiser de nouveaux bateaux de croisières, de bénir la mer et de participer à des célébrations pour les victimes de la mer.

La pêche et le transport maritime sont des activités essentielles pour la prospérité et le développement de l'humanité. Hélas, les conditions de vie et de travail des hommes et des femmes engagés dans cette profession sont très difficiles : des contrats de travail à long terme à bord de navires pas toujours confortables, avec des équipages toujours plus multi-ethniques et multi-raciaux, la défense de descendre à terre (dans certains pays), le manque de protection sociale, la séparation des familles. On constate aussi des cas extrêmes d'abandon de navires, et des équipages sans aucune ressource dans des ports étrangers.

De façon générale, pour les gens qui vivent à terre – et qui, pourtant, reçoivent beaucoup de la mer – les gens de la mer sont souvent "invisibles". Consciente de ce fait, l'Eglise veut exprimer son souci pour eux et ce, à travers l'Apostolat de la Mer. C'est pourquoi le travail des aumôniers, des agents pastoraux et des volontaires est très important. Souvent, leur accueil est la seule offre désintéressée et amicale que les marins trouvent dans les ports où ils font escale. Pour pouvoir réaliser ce travail le mieux possible, j'ai toujours recommandé une coopération sincère et efficace avec les autorités portuaires et je tiens à dire ici ma satisfaction pour tout ce qui est mis en œuvre par l'A.M. en vue de la création des Comités de *Welfare* portuaires.

En outre, l'Apostolat de la Mer a une grande tradition de coopération œcuménique avec les autres églises et communautés chrétiennes engagées dans le travail pastoral envers les gens de la mer. Dans ce domaine, l'ICMA est extrêmement utile du fait qu'elle nous fournit le cadre nécessaire pour agir au niveau œcuménique et fraternel. Dans les années à venir, le dialogue inter-religieux deviendra toujours plus important et nous devons nous préparer dans ce sens.

De plus, dans le monde maritime, les pêcheurs continuent d'être les plus fragiles, étant donné l'existence précaire qu'ils mènent. Aussi suis-je heureux de ce que, dans différentes régions, l'A.M. ait lancé un cri d'alarme sur les difficultés des pêcheurs artisiaux et traditionnels qui doivent affronter la compétition démesurée des grandes compagnies industrielles pêchant dans leurs eaux et mettant ainsi en danger tout un éco-système et un mode de vie.

Je voudrais, dans ces pages, remercier chacun de vous et mes collaborateurs du Secteur maritime du Conseil Pontifical. Vous êtes l'Apostolat de la Mer, vous êtes ceux qui apportent l'Evangile dans le monde maritime. Je vous assure que je partagerai toujours votre idéal et que je serai à vos côtés dans les efforts, dans la lutte pacifique, persévérente et courageuse pour un avenir meilleur des gens de la mer. Restons unis dans la prière, et que le Seigneur vous bénisse.



Cardinal Stephen F. Hamao
Président Emérite

L'ENGAGEMENT DE L'A.M. DANS LE MONDE MARITIME

RENCORE DES COORDONNATEURS RÉGIONAUX ET DU COMITÉ INTERNATIONAL DE L'AM POUR LA PÊCHE

DÉCLARATION FINALE

Les **Coordonnateurs régionaux de l'Apostolat de la Mer** (A.M.) des neuf régions du monde - 1. Afrique - Atlantique ; 2. Afrique - Océan Indien ; 3. Sud-Est Asiatique ; 4. Europe ; 5. Etats du Golf; 6. Amérique Latine ; 7. Amérique du Nord ; 8. Océanie ; 9. Asie Méridionale – se sont réunis du **31 janvier au 1er février 2006** pour leur rencontre annuelle habituelle, au siège du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement.

1. Après la présentation des différents rapports, l'action pastorale de l'A.M. et les conditions de vie et de travail des gens de mer, y compris les pêcheurs, ont été passées en revue, région par région. Un consensus général s'est établi quand on a affirmé que, bien que les organismes internationaux et certaines organisations religieuses, gouvernementales et non, soient très actifs dans ce secteur, et malgré aussi les développements positifs enregistrés dans plusieurs régions, la situation générale du monde de la mer ne s'est pas véritablement améliorée. En outre, on assiste à l'apparition de nouveaux dangers, comme la piraterie, la criminalisation des gens de mer, les restrictions pour se rendre à terre, davantage de stress et de fatigue, qui ont provoqué une détérioration du milieu humain. Aussi, dans le but de satisfaire les besoins pastoraux et spirituels inhérents, l'Apostolat de la Mer doit mettre en œuvre des efforts concrétés avec l'ICMA, l'ICSW et l'ITF-ST, ses "partenaires" appréciés.



2. Un effort et une attention renouvelés sont nécessaires pour la promotion de l'A.M. dans trois zones : Europe de l'Est, Afrique Méridionale et Iles de l'Océanie. En outre, les aumôniers qui, dans certaines régions, travaillent dans des conditions difficiles, ont besoin de notre soutien et de nos prières.

3. La suggestion a été avancée que, là où l'A.M. connaît des situations de difficultés, d'autres régions puissent contribuer à obtenir la coopération des pays bénéficiant d'une meilleure structure de l'A.M.

4. L'A.M. reconnaît les efforts de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour la réalisation d'une Convention maritime consolidée, qui devra mettre à jour plus de 60 instruments internationaux relatifs aux conditions de travail des gens de mer. Aussi, encourage-t-il les gouvernements, les armateurs, les syndicats maritimes et les organisations religieuses maritimes à coopérer pleinement pour la bonne réussite de la 94^{ème} session de l'OIT (7-23 février 2006). Pour ce faire, il faut que soient signalés la non-application ou l'application trop rigide des lois et règlements, tels que le refus ou la restriction du débarquement.

5. Dans de nombreux points du globe, grâce aux efforts de l'A.M. et à sa participation aux "Comité Welfare" dans les différents ports, de bonnes relations existent entre les aumôniers et les autorités portuaires. En outre, on assiste à un effort commun, de tous les intéressés, pour faire en sorte que les gens de mer qui arrivent soient bien accueillis et écoutés. De plus, il a été recommandé de distribuer un questionnaire visant à connaître les besoins et les exigences réelles des gens de mer.

6. Il est considéré comme nécessaire que soient préservés les biens de l'A.M., comme les édifices et les locaux, du fait qu'ils ont été généralement acquis grâce à des récoltes spéciales de fonds et des donations et qu'ils seront difficilement remplacés si l'on se trouvait à s'en défaire. Il ne faut pas oublier en même temps que notre objectif n'est pas le profit, mais bien de soutenir la dignité des gens de mer, en leur assurant une attention spirituelle, morale et sociale.

7. Au cours de la rencontre, il a aussi été discuté du site web de l'A.M. International qui avait été proposé. Sous la responsabilité du Conseil Pontifical, le projet permettra d'accéder non seulement à des statistiques et à un recueil de données, mais aussi aux messages et au matériel plus importants du Saint-Siège dans ce domaine.

8. Le "Dimanche de la Mer" attire chaque année un public toujours plus vaste. Sa célébration, centrée sur les gens

de mer et sur leurs communautés, entend développer la conscience des questions qui les touchent plus spécialement. Il constitue également une occasion pour organiser des célébrations œcuméniques et interreligieuses et pour recueillir des fonds.

9. Un autre sujet de discussion a été la nécessité de rédiger un Manuel pastoral à l'intention des aumôniers, et un accord a été atteint sur la nécessité de revoir un projet qui existait déjà depuis plusieurs années. Au moment opportun, des ajouts et des modifications seront proposés et réalisés.

10. L'A.M. est conscient des nouveaux défis que représente la croissance rapide de l'industrie des croisières. Le rôle des aumôniers à bord de ces bateaux est une question pastorale particulièrement cruciale, qui nécessite attention et initiatives nouvelles. Les recommandations et observations de la Rencontre de l'A.M. qui s'est tenue à Dunkerque, en octobre 2005, sur la pastorale des croisières constitueront la base d'une réflexion ultérieure sur cet important secteur du travail pastoral.

11. Il a été procédé également à l'examen d'un projet à propos du *Onboard Christian Lay Leadership* (Agents pastoraux à bord des navires), qui avait fait l'objet de discussion au cours de la rencontre de Dunkerque mentionnée précédemment. Ce projet sera ultérieurement ré-étudié dans le contexte du manuel pour les aumôniers.

12. Parmi les secteurs auxquels nous devons accorder notre attention pastorale, nous soulignons également le petit cabotage, la navigation fluviale (lacustre), celle le long des côtes et entre les îles.

13. L'A.M. se réjouit des programmes de développement régional pour le bien-être social des gens de mer, qui ont été mis sur pied par l'ICSW et l'ITF-ST, et il demande à tous ses membres d'assurer leur collaboration en vue de la réalisation de ces programmes.

14. Le XXII^{ème} Congrès mondial de l'A.M. se tiendra à Gdynia, Pologne, du 24 au 29 juin 2007. Au cours de la rencontre de janvier, il a été discuté du thème et des suggestions ont été présentées en vue de la logistique, du choix des orateurs, des groupes d'étude et autres modalités. Il a été également recommandé que les participants soient choisis avec soin et sur la base de leur engagement dans l'A.M. Les modalités de vote des Coordonnateurs régionaux ont aussi été analysées.

15. Enfin, une journée entière a été consacrée au Comité international de l'A.M. pour la Pêche. La vie de plus de 200 millions de personnes dépend du monde de la pêche et il s'agit souvent des plus pauvres parmi les pauvres.

16. Le tsunami a accru dans le monde la conscience de la situation des pêcheurs. En Asie méridionale, grâce au fond créé par l'A.M. international – auquel ont contribué les membres de la pastorale de la mer – l'A.M. a répondu à l'urgence et poursuit son action dans le cadre du *relief work* en acte. Le manque de filets et de maisons reste aujourd'hui encore un problème grave. Depuis le début, l'A.M. a eu une approche spécifique consistant à s'occuper de ceux qui avaient été exclus des principaux plans des grandes "agences de financement". L'ensemble des fonds recueillis par l'A.M. International a désormais été distribué et les comptes contrôlés.

17. Souvent, les conditions à bord des bateaux de pêche frôlent des niveaux inhumains. Même si cette profession est considérée comme l'une des plus dangereuses au monde, l'absence d'un équipement approprié de sauvetage et d'une formation adéquate reste un problème des plus urgents à résoudre.

18. Il faut, hélas, déplorer le fait que se poursuit le recrutement illégal des membres des équipages des bateaux de pêche, et que l'exploitation et les mauvais traitements sont monnaie courante. En outre, des communautés entières de pêcheurs migrants sont dépourvus de documents et doivent supporter des abus continuels.

19. Les nouvelles technologies, le braconnage et la pêche intensive épuisent aussi rapidement les poissons restés. Par ailleurs, dans de nombreuses régions du monde, les quotas et les règlements de pêche touchent durement les communautés qui luttent pour pouvoir survivre. Aussi, les pêcheurs doivent-ils prendre conscience de l'urgence de la protection environnementale.

20. Les pêcheurs ont des difficultés à s'adapter aux changements. Dans certaines parties du monde, l'éco-tourisme représente une bonne alternative pour ceux qui assurent leurs activités traditionnelles de façon laborieuse. Dans plusieurs pays, on voit lentement s'instaurer la sécurité sociale et les assurances. Au Mexique, par exemple, un projet dans ce sens a déjà vu le jour.

21. La Convention de la Pêche de l'OIT sera présentée une nouvelle fois à ses membres en 2007, en vue de son approbation. L'A.M. de chaque pays devrait lancer une campagne dans ce sens et influencer les gouvernements respectifs à propos de la nécessité de Conventions de l'OIT *ad hoc*, qui doivent être ratifiées, certes, mais aussi incorporées dans la législation nationale et appliquées.

22. La coopération entre l'A.M. des différentes nations pour obtenir la libération des pêcheurs emprisonnés injustement a donné de bons résultats. On encourage donc les pays intéressés, en particulier dans la région du Sud-Est asiatique, pour qu'ils poursuivent leurs efforts en vue d'obtenir la libération de ces pêcheurs.

23. En collaboration avec celle de l'Océan Indien, la région du Sud-Est Asiatique étudie actuellement la création d'un "Centre pour les Droits des Pêcheurs". Ce projet socio-pastoral aura son siège à Manille, auprès de la nouvelle structure pour les gens de mer. Il a pour objectif de recueillir des données, d'informer, d'assurer une assistance légale et, pour finir, de produire un matériel de formation, et ce en communion avec l'A.M. International.

FIRST AOS SEEDS SOWN IN THE GULF REGION

by Fr. Xavier Pinto, C.S.s.R. "ad interim" Regional Coordinator

Fr. Pinto was appointed "ad interim" Coordinator for this Region in 2005.

This has allowed a more systematic pastoral approach. AOS was received a great welcome from Bishops, clergy and laypeople and the prospects of future developments look good.

Below we are reproducing a report.

Work of the AOS began in the Region by default! I passed through the Gulf each time I came to Rome in the past three years. This was from the year 2001 and during these visits:

A. I had been sharing with the Parish Priest in St. Mary's Dubai, Fr. Daniel Cerofolini, now changed to Fr. Peter, the work of the AOS.

B. I had shared with Fr. Michael, the Parish Priest of Our Lady of Perpetual Help, and other interested persons in Fujairah, the concept of the AOS.

C. I had met the MTS Chaplain who serves in the Seamen's Centre and the Ports of the UAE. He was consequently changed and Rev. Stephen Miller took over. I have been collaborating with Rev. Miller ever since.

D. I had been to the Norwegian seamen's Centre to see their work and understand the issues of Seamen they handle.

Consequently, the Pontifical Council decided to make official my role in the Gulf Region for the AOS.

Initial official AOS information meeting

After my appointment as "ad interim" Coordinator for the Gulf Region, I have met the Clergy and

the Archbishop (then just the Bishop Elect), Most Rev. Paul Hinder, ofm. Cap., Feb 2004. This meeting was held in the Port city of Jebel Ali, near Dubai and was attended by 18 priests, both Diocesan and Religious. This port is the next and constantly developing port of

must work in the Gulf and the Islamic nations.

Through a special folder on the AOS, which I have made for the Gulf Region I was able to impress on the clergy the need to develop this apostolate without prejudice to their present duties within the church compounds and under the "shadows of the bell-tower" as such.

After this meeting two things were marked for follow-up.

1. Possibilities in the port of Fujairah as the initial AOS start in the Gulf.
2. Jebel Ali itself as a possible AOS centre.

The United Arab Emirates

(also called the UAE) is an oil-rich [Middle Eastern](#) country situated in the south-east of the [Arabian Peninsula](#) in [Southwest Asia](#) on the [Persian Gulf](#), comprising seven [emirates](#): [Abu Dhabi](#), Ajman, [Dubai](#), [Fujairah](#), [Ras al-Khaimah](#), [Sharjah](#) and Umm Al Quwain. Before 1971, they were known as the Trucial States or Trucial Oman, in reference of a nineteenth-century truce between the British and some Arab Sheikhs. It borders [Oman](#) and [Saudi Arabia](#).

The Church is vibrant through its overwhelmingly Migrant population of all nations and languages. The Archbishop of the Vicariate of Arabia enjoys Diplomatic status with the Governments of the UAE and Qatar.

the area. I specially took with me Rev. Stephen Miller to this meeting to apprise the clergy of the possibilities of what can be done. Rev. Miller detailed all the work he does for the seafarers and emphasized especially the intervention he has to make in legal matters, such as claims of their salaries and facilities in case they are sick and incapacitated.

I confirmed the ecumenical dimensions in which we the AOS

Fujairah the first choice

A follow up in Fujairah was done in August 2004, while I was on a visit to my family. Fr. Michael Cardoz is very keen on the apostolate. In fact he has already had some experience of matters with seafarers being brought in for special masses in the church in Fujairah. In an awareness and information talk on a Sunday in

Aug. 2004 I was able to contact fifteen lay persons (mainly Philippines) who had evinced interest in being volunteers of the AOS, once begun. The port of Fujairah has several Catholics working in prominent posts and shipping agencies who are willing to pitch in to develop the apostolate.

I personally contacted four of them and ascertained the possibilities. Prominent among these is Mr. Manuel Terreiro who owns the Fujairah Port Clinic facility and has a wide experience of dealing with seafarers. He is already a collaborator of the MTS, displaying their logo in his premises. He is to display the AOS logo too in a short while from now when we inaugurate the first effort of the AOS as such.

Delegate to the AOS South Asia Conference in Chennai

Consequent to the interest of Mr. Manuel in being the first main and serious contact of the AOS in the gulf region, he was invited as a special delegate to Chennai to participate in the AOS South Asia Regional conference Nov 18-20, 2005. He was approved as delegate by the Archbishop Paul Hinder and has presented his report to him. I sent over to his Excellency through Mr Terreiro a complete file of the proceedings of the South Asia Regional Conference 2005 for his perusal and information.

Jebel Ali Port

This port is situated about 12 km from the city of Dubai. In the year 2003 it has been raised to a Parish. There already exists a small seamen's centre. The AOS has a good role to play in the port. The Parish Priest Fr. Francis is keen on the information session to his people, like the one I did in Fujairah in 2005. A time is yet to be fixed for my visit there.

Key Development plans:

- Establish the AOS in the gulf, starting with Fujairah in Feb 2006.
- Meet the Clergy individually to gain support for the idea and vast possibilities of reaching out to people on the move in the Apostolate.
- Initial meeting of information to people in Jebel Ali.
- First visit to Kuwait in March 2006 for Clergy and people alike.
- Keep looking for a priest Chaplain to be formed in the Apostolate.

Strengths

- Archbishop Paul Hinder very convinced of the Apostolate and collaborates and gives the opportunity without hesitation.
- Fr. Michael Cardoz in the port of Fujairah keen to start the AOS there.
- Layman Michael Terreiro well versed in the matters of seamen in Fujairah.
- Layman Anthony Fernandes in Kuwait the first collaborator.

Weakness

- Church based activity already developed hinders the initiation of yet another apostolate.

- All ports do not have Catholic presence.
- Have to start from scratch to explain the AOS; most have never heard about this before.
- Have to tread gently in a nation where Christians are a minority.

Opportunities

- Collaboration in Fujairah with the floating MTS Ship/Vessel.
- Since Seamen's Clubs and facilities already exist in places like Fujairah and Jebel Ali, recreate the apostolate of the AOS to reach out differently.
- "Leaven in the dough" method to be adopted by lay people.
- Respect the Religion of all yet reach out in their needs to them.

Threats

None have emerged so far.

Conclusion

"Where the mind is without fear
and the head is held high
Into that heaven of freedom my
Father let my country awake".

*Rabindranath Tagore
Noted Indian poet
and Nobel Laureate*



ÈRE D'OUVERTURE ET PROGRÈS EN AMÉRIQUE CENTRALE ET MERIDIONALE

P. Samuel Fonseca Torres, C.S., Coordonnateur Régional

Depuis le dernier Congrès mondial qui s'est tenu à Rio en 2002, beaucoup de progrès ont été accomplis dans le domaine de la pastorale maritime en Amérique centrale et méridionale. Cela a été possible grâce aux nombreuses initiatives menées aux niveaux national et régional.

Cette région de l'A.M. connaît aujourd'hui une ère d'ouverture et de coopération avec les autorités ecclésiales et gouvernementales, les syndicats et les armateurs. Il existe cependant certaines difficultés. Le continent est étendu, les communications difficiles et coûteuses, et l'écuménisme n'est pas encore une réalité dans tous les ports. Nous rapportons ci-après quelques points saillants d'un rapport présenté par le P. Fonseca au cours de la dernière rencontre des Coordonnateurs régionaux de l'A.M.

Les quatre dernières années ont vu la création de *Stella Maris* et la nomination d'aumôniers dans les ports de : Buenos Aires (Argentine), Montevideo (Uruguay), Santos et Rio de Janeiro (Brésil) et Carthagène (Colombie.) Les aumôniers et les volontaires ont travaillé ensemble pour offrir aux gens de la mer des services pastoraux et religieux adaptés à leurs exigences.

Grâce à des contacts réguliers avec les églises locales, l'A.M. de la région a pu compter sur un soutien efficace de la part des promoteurs épiscopaux et des évêques locaux. Des aumôniers à plein temps ont été nommés à Guayaquil, Buenaventura et Barranquilla, Puerto Cabello, Puerto Colón et Puerto Balboa et à Puerto Limón. Des contacts ont aussi été pris dans d'autres ports, comme à Puerto Cortés, Punta Arenas et à Santa Marta. Dans nombre de ces ports, des Comités de *Welfare*

ont été mis sur pied à l'intention des marins, et des gens de mer en général. De nouveaux projets existent en Brésil et au Chili. Par l'intermédiaire de l'INCAMI, l'Eglise catholique chilienne entend organiser un Centre *Stella Maris* dans chacun des douze principaux ports du pays. Au Brésil, il est prévu d'inaugurer en 2006 deux nouveaux Centres dans l'état de Rio de Janeiro, et plus précisément dans les ports d'Itaguai (Sepetiba) et de Macae.

Dans ce pays, à Santos, la coopération œcuménique entre la mission catholique et celle presbytérienne

de cinq aumôniers en vue de leur ministère maritime.

Il a, en outre, visité divers pays dans lesquels sont en cours de réalisation des projets pour un nouveau Centre : Argentine, Colombie, Brésil, Costa Rica, Chili, Panama, Pérou et Venezuela. Les Centres existants ont suffisamment d'infrastructures pour répondre aux nouveaux défis de cette pastorale. Les Centres prévus devront s'inspirer de ces expériences pour ce qui est des infrastructures justement, des transports et des communications.

Il est extrêmement important

Les promoteurs épiscopaux, les directeurs nationaux, les aumôniers et les laïcs engagés assurent le rôle d'acteurs principaux et d'annonceurs de la Parole de Dieu parmi les pêcheurs et les gens de la mer.

ne est exemplaire. Le 2 janvier, un nouveau Centre a été inauguré de l'autre côté de la ville, à 35 km environ de celui qui existait déjà.

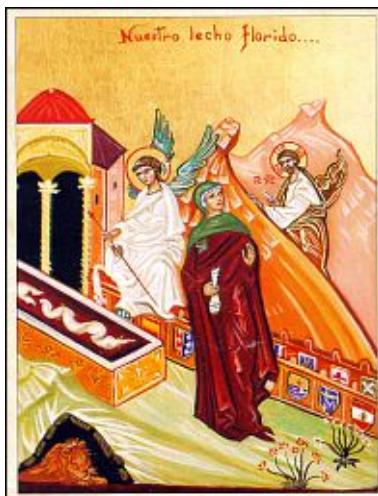
De tels projets ont pu être réalisés grâce au soutien et à la coopération d'ONG, des syndicats, des autorités portuaires et locales et d'autres Organisations internationales.

Le Coordonnateur régional a participé au groupe de soutien du

d'assurer, au niveau local, la présence de personnel formé de façon approprié et dynamique, pour animer chaque Centre. Ils représentent la meilleure assurance pour le succès d'un projet. On espère pouvoir ouvrir en 2006 dix nouveaux Centres entièrement équipés. De nouveaux aumôniers devront être nommés, ainsi que des agents pastoraux. C'est pour cela que, cette année, notre priorité devra être la formation et la préparation de ce personnel.

Un projet est en cours pour le mois d'octobre à Bogotá : celui d'une réunion régionale de promoteurs épiscopaux, de directeurs nationaux et d'aumôniers. Un pas important pour le lancement de nos programmes de développement. La coopération active avec l'IICSW / ITTF ST et les relations œcuméniques devront se poursuivre et être développées ultérieurement.

Un autre projet concerne l'équipement des Centres de Rio et de Santos, dans le but de recevoir des aumôniers et des laïcs venant de l'étranger pour une période de formation de trois mois, et pour partager le ministère quotidien des aumôniers locaux.



CELAM et au Comité de *Welfare* régional. Il a organisé, et rendu possible, la formation et la spécialisation

XXIIème CONGRES MONDIAL DE L'APOSTOLAT DE LA MER

Gdynia, Pologne, 24 -29 juin 2007

**En solidarité avec les Gens de Mer,
Témoins d'espérance
par la Parole, la Liturgie et la Diaconie**

*In Solidarity with the People of the Sea
as Witnesses of Hope,
through Proclamation of the Word, Liturgy
and Diaconia*



www.HOTELSinPOLAND.com/gdynia



***In solidarietà con la Gente del Mare,
Testimoni di speranza
con la Parola di Dio, la Liturgia e la Diaconia***

***En solidaridad con la Gente del Mar,
testigos de esperanza
por la Palabra de Dios, la Liturgia y la Diaconía***

Tous les cinq ans notre Conseil Pontifical organise un Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer et nous avons le plaisir aujourd'hui de vous envoyer une première information concernant la tenue de notre prochaine Rencontre ce de type.

Après consultation, nous avons décidé de tenir ce **XXIIème Congrès à Gdynia, en Pologne, du 24 au 29 juin 2007** sur le thème « *En solidarité avec les Gens de Mer, Témoins d'espérance par la Parole, la Liturgie et la Diaconie* ». Le sujet sera pastoral, ce que nous permettra d'approfondir la spiritualité de notre Organisation dans un monde qui est de plus en plus marqué par le manque d'espérance. A travers notre réflexion, notre prière et notre partage, nous chercherons à mieux comprendre notre vocation et notre engagement pastoral en faveur des Gens de Mer à travers le quotidien de notre témoignage, des célébrations de la foi et du service de la charité.

Dans la matinée du dimanche 24 juin, avant l'ouverture officielle du Congrès, qui aura lieu dans l'après-midi, nous aurons aussi une rencontre de réflexion réservée aux Evêques Promoteurs, aux Coordonnateurs Régionaux et aux Directeurs Nationaux. Le but de cette réunion est de mieux cerner le rôle des Evêques Promoteurs et les moyens de développer une plus grande communion entre Eglise locale et Apostolat de la Mer.

Il est de coutume que le Congrès Mondial soit préparé par des rencontres régionales. Nous vous encourageons donc à les organiser pour permettre un début d'étude du thème, une appréciation de l'évolution de l'A.M., depuis le XXIème Congrès de Rio de Janeiro en 2002, et aussi une évaluation des questions pasto-

XXIIème CONGRES MONDIAL 2007

PREMIÈRE INFORMATION

Cité du Vatican, le 31 mars 2006

Prot. n. 2297/2006/AM

Chers Coordonnateurs Régionaux,
Chers Directeurs Nationaux,
Chers amis,

À notre récente réunion des Coordonnateurs Régionaux, tenue à Rome, il avait été décidé qu'une documentation sur le XXIIème Congrès Mondial de l'Apostolat de la Mer vous serait envoyée et qu'elle serait aussi publiée dans l'édition de Pâques du Bulletin « Apostolatus Maris ». Cette information est destinée à être utilisée librement en vue de préparer les réunions régionales prévues avant la tenue du Congrès Mondial.

Vous trouverez donc les pages suivantes:

- de grandes lignes du Programme du Congrès;
- son thème;
- son explication;
- les principales recommandations du XXIème Congrès Mondial de Rio de Janeiro, 2002.

À mesure que se rapprochera la date du prochain Congrès, nous ferons en sorte que toutes les informations nécessaires vous parviennent. Si vous avez des questions à poser n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite à tous une bonne montée vers Pâques et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués dans le Seigneur.

+ Archevêque Agostino Marchetto
Secrétaire

XXIIÈME CONGRES MONDIAL 2007

(grandes lignes)

Dimanche 24 juin 2007

Matin

Rencontre des Evêques Promoteurs et des Directeur Nationaux

Le but de la rencontre est d'encourager un partage sur:

- **Le rôle de l'Evêque Promoteur dans le cadre des relations de l'A.M. avec l'Eglise locale (directeurs nationaux, aumôniers, volontaires et paroisses)**
- **L'A.M. comme partie prenante de l'Eglise locale : problèmes et constats.**

09,00	Table ronde des Directeur Nationaux sur les problèmes et les besoins principaux de l'A.M. national ou local, suivie d'échanges. Les résultats du questionnaire constitueront la base de la session.
10,30	Pause café
11,00	Table Ronde: le rôle de l'Evêque Promoteur
12,30	Déjeuner

Après-midi

Ouverture officielle du Congrès

16,30	Célébration eucharistique
18,00	Accueil et salutations

Dîner officiel

Lundi 25 juin 2007

Petit déjeuner

08,45	Prière du matin
09,00 - 11,30	Session du matin

12,00	Célébration eucharistique
13,00	Déjeuner

15,00 - 18,00	Session de l'après-midi
19,00	Dîner

« Hospitality room»

Mardi 26 juin 2007

Petit déjeuner

08,45	Prière du matin
09,00 - 11,30	Session du matin

12,00	Célébration eucharistique
-------	---------------------------

(suit de la p. 11)

13,00	Déjeuner
15,00 - 18,00	Session de l'après-midi
19,00	Dîner

Après le dîner: Rencontres régionales en vue de proposer des candidats comme Coordonnateurs Régionaux

« Hospitality room»

Mercredi 27 juin 2007

Petit déjeuner	
08,30	Célébration eucharistique
09,25 - 11,30	Session du matin
12,00	Déjeuner
14,30 - 16,00	Session de l'après-midi
16,15	Départ pour Gdansk, visite de la ville Retour à l'hôtel dans la soirée

Jeudi 28 juin 2007

Petit déjeuner	
08,45	Prière du matin
09,00 - 11,30	Session du matin
12,00	Célébration eucharistique
13,00	Déjeuner
15,00 - 18,00	Session de l'après-midi
19,00	Dîner

« Hospitality room»

Vendredi 29 juin 2007: Fête des Sts. Pierre et Paul, apôtres

Petit déjeuner	
08,45	Prière du matin.
08,45	Session de clôture
	► Présentation du document final
	► Message au monde de la mer
	► Communiqué ou Conférence de presse
10,30	Départ pour le « Festival de la Mer » et Célébration eucharistique
Dîner	

« Hospitality room »

Samedi 30 juin 2007

Départ des participants

EXPLICATION DU THÈME DU CONGRÈS

En solidarité avec les Gens de Mer, Témoins d'Espérance par la Parole, la Liturgie et la Diaconie

1. Dans le cadre de la préparation du prochain Congrès Mondial de l'Apostolatus Maris, nous avons reçu de nombreuses suggestions à l'effet que le thème soit pastoral, ce qui donnerait ainsi l'occasion d'un approfondissement de notre vocation et de notre engagement en faveur des gens de mer. Nous pensons que cette suggestion vient très à propos, car nous avons été témoins récemment de nombreuses initiatives et d'efforts de ce genre dans plusieurs pays. Le mot « pastoral » étant pris ici dans son sens large, car nous ne voudrions exclure de notre réflexion rien qui puisse faire partie de la vie des travailleurs et des travailleuses de la mer. Nous souhaitons que le Congrès soit l'occasion pour l'A.M. de réfléchir et de prendre conscience de ce qui constitue sa spiritualité et sa contribution spécifique au monde maritime.

2. Le travail maritime demeure aujourd'hui encore une des professions les plus difficiles, exigeantes et dangereuses du monde. Les marins, les pêcheurs et leurs familles ont à faire face à toute sorte de difficultés et de dangers et ils sont les premiers à souffrir des effets négatifs de la mondialisation (cf. Document final du Congrès de Rio, 2002). Notre réflexion et notre engagement pour les gens de mer sont enracinés dans la conviction exprimée par le Concile Vatican II que « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur » (*Gaudium et Spes*, Avant-propos).

3. Malgré les nouvelles pressions qui se manifestent et qui menacent les conditions de vie et de travail des marins et de leurs familles, la vocation de l'AM est de se tenir aux cotés de ceux qui luttent pour plus de dignité, surtout quand leurs droits ne sont pas reconnus, et aussi pour soutenir « l'engagement des fidèles appelés à apporter le témoignage de leur vie chrétienne dans le monde maritime » (*Motu Proprio, Stella Maris*, Art I). Dans un monde de plus en plus marqué par un déficit d'espérance, nous le faisons en gardant l'espérance vivant dans nos coeurs et en recherchant des signes d'espoir dans la vie des hommes. « Pour mener à bien cette tâche, l'Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique » (G.S. N° 4) Dans cette optique, durant le Congrès, en tant qu'organisation d'Eglise, nous aurons pour tâche de passer en revue notre engagement présent et futur dans un monde maritime en constante et rapide évolution, en prenant en considération les mutations et les interrogations multiples qui traversent tous les secteurs du monde maritime : la marine marchande, la pêche, les croisières, la voile hauturière et sportive, le personnel des ports, les associations des familles de marins, les élèves des instituts nautiques, etc.

4. Après réflexion et consultation, la décision fut prise de formuler le thème du Congrès autour de deux idées principales : « **témoignage** » et « **espérance** ». Nous l'avons fait en nous inspirant de 1 Pierre 3:15, « Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte. Mais que ce soit avec douceur et respect, en ayant une bonne conscience ». Ces deux réalités s'articuleront autour de la triple tâche : proclamation de la Parole, Liturgie et Diaconie. Le Saint-Père Benoît XVI, dans son encyclique « Deus Caritas Est » nous rappelle que ; « La nature profonde de l'Eglise s'exprime dans une triple tâche : annonce de la Parole de Dieu (kerygma-martyria), célébration des Sacrements (leitourgia), service de la charité (diakonia). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Eglise une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer » (N. 25)

Pendant le Congrès nous prendrons le temps de nous interroger sur notre fidélité à ces trois tâches qui constituent l'essentiel de notre ministère pastoral, à savoir - la place de la proclamation de la Parole dans l'Apostolat de la Mer ; - la célébration des Sacrements comme la source et la raison d'être de notre ministère ; - l'attention (service) à tous, tout en favorisant une option préférentielle pour les plus pauvres.

5. Nous avons aussi inclus la notion de « solidarité » dans le thème, et ceci pour deux raisons. D'abord, comme le Congrès aura lieu à Gdynia, qui se trouve à 20 km de Gdańsk, le berceau de Solidarnosc, nous avons pensé qu'il serait approprié de rendre hommage au mouvement des travailleurs polonais qui par son action a contribué à

(Suit à la page 14)

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU XXIÈME CONGRÈS MONDIAL DE L'APOSTOLAT DE LA MER

(Rio de Janeiro 2002)

Cette liste, qui n'est pas en ordre de priorité, est un rappel des observations et résolutions du dernier Congrès mondial.

Nous la joignons à la documentation dans le but d'encourager un travail d'évaluation pour nous assurer que nos projets pastoraux en ont pris compte et aussi pour estimer les progrès accomplis dans ces différents domaines depuis 2002.

- Renforcer le réseau de l'AM et augmenter sa visibilité à travers une meilleure information dirigée vers l'opinion publique, l'Eglise et les autorités.
- Implanter l'AM là où il n'existe pas et le soutenir là où il est en difficulté.
- Promouvoir la spiritualité spécifique de l'AM.
- Développer les relations avec les autres Organisations catholiques, les ONG et les agences internationales.
- Travailler oecuméniquement et coopérer avec les initiatives venant des autres.
- La formation des laïcs et des « aumôniers » est une priorité.
- Favoriser la publication des livres de prières et d'extraits des Saintes Ecritures.
- Encourager les nouveaux modèles de ministère et d'apostolat : la visite des navires, les aumôneries de navires de croisière, les « antennes » d'accueil, les aumôniers navigants, les ministres extraordinaires de l'Eucharistie, des animateurs pastoraux laïcs à bord, etc.

tolat : la visite des navires, les aumôneries de navires de croisière, les « antennes » d'accueil, les aumôniers navigants, les ministres extraordinaires de l'Eucharistie, des animateurs pastoraux laïcs à bord, etc.

- Il est recommandé que chaque région de l'AM reformule son projet pastoral et l'adapter en fonction de ses besoins et de ses possibilités.
- Chaque branche de l'AM devrait développer une attitude professionnelle et se doter d'une organisation claire et précise.
- Le rôle et la place des diaconats permanents dans l'AM.
- Le rôle des femmes dans l'AM.
- Susciter des associations familiales (et d'épouses de marins).
- La pastorale des familles (épouses, enfants et des autres dépendants).

dépendants).

- La création de Conseils de Bien-être du Port.
- L'accompagnement des malades du Sida et des autres épidémies.
- Un « Site Internet International » de l'AM.
- L'amélioration du réseau de communication et des infrastructures (e-mail etc.).
- Des cours et des rencontres pour les élèves des instituts nautiques et des séminaires de formation pré-embarquement pour les marins.
- La création d'un « Comité International de l'Apostolat de la Mer sur la Pêche».



(Suit de la page 13)

tant de changements historiques, qui ont finalement rendu possible la réunification de l'Europe. La seconde raison est plus théologique : nous croyons que notre mission a son origine d'un appel de Dieu et que cette vocation se réalise dans la « solidarité » avec le monde maritime dans le partage de la vie de ceux qui en font partie. Dans notre monde marqué par la « sécularisation » et par un contexte pluri religieux et multiculturel en pleine évolution, c'est aussi un rappel de la tradition œcuménique et de dialogue interreligieux qui caractérisent l'AM et de son engagement à travailler « en solidarité » avec les hommes et femmes de bonne volonté.

6. Nous prions pour que ce prochain Congrès Mondial soit un temps de grâce pour l'AM et pour que notre réflexion, notre prière et notre partage débouchent, dans le cadre de notre mission, sur une plus grande disponibilité aux gens de mer. Alors que nous nous embarquons pour un nouveau voyage de foi, d'espérance et de charité, nous invoquons Notre-Dame, la « Stella Maris », lui confiant notre prochain Congrès ; qu'elle soit notre guide et notre protectrice !

UN AN APRÈS LA DISPARITION DE JEAN-PAUL II

Joanna Rylko, *Stella Maris*, Gdynia (Pologne)

Il continue à être présent dans notre esprit et dans notre cœur, il continue à nous transmettre son amour pour Dieu et son amour pour l'homme; il continue à susciter en tous, en particulier chez les jeunes, l'enthousiasme du bien et le courage de suivre Jésus et ses enseignements.

Benoît XVI, Rosaire pour le 1er anniversaire de la mort du Serviteur de Dieu Jean Paul II, le 2 avril 2006

Dieu. Selon un proverbe bien connu : «Que celui qui ne sait pas prier se rende à la mer !».

Après sa mort, le Centre des gens de la mer de Gdynia a exposé un cahier de condoléances et de nombreux marins accompagnés de leurs familles, des étudiants des académies navales et des représentants des institutions maritimes y ont écrit leurs pensées, leurs réflexions et leurs sentiments pour le Souverain Pontife disparu. Un sentiment qui revenait souvent était un sens profond de gratitude pour son pontificat et pour tous les efforts qu'il avait accomplis dans le but de défendre et de promouvoir la dignité humaine des gens de la mer.

Nous avons aussi reçu des messages de capitaines et de leurs équipages en mer, qui témoignaient de leur profonde tristesse. Nous en présentons quelques-uns ci-après :

- "A notre Pape Jean-Paul II bien-aimé. Nous remercions le Seigneur pour avoir partagé ta vie avec nous, Philippins, et avec le monde entier. Nous tous, nous t'aimons et nous nous souviendrons toujours de toi comme le Pape le plus aimé et le plus grand. Adieu !" *Samuel A-Pana Jr* (Philippines)

- "A notre Pape Jean-Paul II bien-aimé. Pour nous, tu représentes plus qu'un symbole de la foi, de l'Eglise et de tout le catholicisme. Tu es aussi un phare qui nous guide et nous unit au monde entier. Nous sommes très heureux et nous te remercions pour être venu nous rendre visite deux fois (aux Philippines) pendant ton pontificat. Tu nous as laissé un héritage d'humilité que nous n'avions jamais connu auparavant chez aucun autre être humain. Nous te remercions infiniment et tu vivras pour toujours dans nos coeurs" *Equipe philippin de la MV Sophie O Arnold Villarosa, Lamberto Flores, Renato Isidro*

- "Au Pape Jean-Paul II. Je t'en prie, aide-moi à prier afin que je puisse résister aux adversités et aux tentations, mais aussi pour la bonne santé de ma famille et de tous mes parents. Que la paix puisse régner sur le monde !" *Picki Caminos MV Adriano*

- "Le très Saint-Père Jean-Paul II n'est plus parmi nous mais, comme l'a dit le Cardinal Ratzinger en son temps à l'occasion de sa messe de funérailles : «Nous pouvons être certains que notre Pape bien-aimé nous regarde de la fenêtre de la Maison du Père, et qu'il nous bénit»".

Le procès de béatification a commencé et se poursuit rapidement. Nous pouvons être remplis d'espérance et, pour ma part, je voudrai conclure avec la prière suivante : "Père Saint, même si tu ne t'adresses plus à nous dans tes discours, nous entendons encore tes paroles et nous voulons qu'elles atteignent nos coeurs au plus profond. Et maintenant que tu nous regardes de la Maison céleste, accorde-nous ta bénédiction afin que remplis d'espérance nous attendions de te revoir à nouveau au jour de la résurrection. Nous t'avons aimé et nous continuons de t'aimer. Nous voulons répondre à ton message et être les témoins de ton amour. Père très Saint, donne-nous ta bénédiction".

Un an après la disparition de Jean-Paul II, nous entendons encore résonner le message qu'il nous a adressé : "Soyez fermes dans la foi".

Lorsque le Serviteur de Dieu a visité Gdynia en 1987, il a adressé aux gens de la mer des paroles profondes et très significatives : "Pour beaucoup d'entre vous, la puissance et l'immen-sité de la mer facilitent le contact avec



AN HISTORICAL VOTE MARITIME LABOUR CONVENTION 2006

As soon as the ILO members voted this new Convention, Cardinal Hamao, the then President of the Pontifical Council, and Archbishop Marchetto, Secretary of the same Dicastery, wrote the following letter to the AOS:

Dear Regional Coordinators and National Directors,

On Thursday 23rd February the maritime session of the International Labour Conference of ILO adopted a new comprehensive Maritime Labour Convention. Our Pontifical Council warmly welcomes this new instrument for the protection of seafarers and their families. This Convention will make a great difference to the life of the 1.2 million seafarers and their families, as it will ensure that the health, safety, working conditions and general welfare of seafarers are given primary importance.



We congratulate all those who have worked tirelessly for the success of this Conference. We would like also to underline the spirit of dialogue and collaboration which has reigned during the Conference and which has made this fruitful outcome possible.

In his concluding speech, the ILO Director General, Mr. Juan Somavia, recognised the importance and paid homage to religious welfare organisations and other non-governmental organisations working with seafarers. He also made special mention of the delegation of the Holy See, of ICMA, of the role of Christian organisations and of their positive contribution within the maritime industry.

At our XXI AOS World Congress in Rio de Janeiro (2002) we expressed the wish that the “globalised maritime industry be given a humane face”. We believe that this vote is a step in that direction. To make it become a reality, we must encourage and urge all the member States who have voted this Convention to ensure that it is now ratified and properly implemented worldwide.

As we rejoice and give thanks for this historical event, we pray that it will inaugurate a new era for the People of the Sea, where the dignity of each one will be recognised and respected.

Yours sincerely in Christ.

Cardinal Stephen Fumio Hamao
President

+ Archbishop Agostino Marchetto
Secretary

The Holy See supports the consolidated Maritime Convention

On the 20th February 2006, Archbishop Silvano Tomasi, Permanent Observer of the Holy See to the United Nations at Geneva, addressed the ILO General Assembly. In his speech he underlined the historical importance of this new Convention: *“The word historical is not a rhetorical expression, but the definition of an achievement made possible thanks to the spirit of dialogue and the quality negotiations which have prevailed, thus enabling the conference to reach a consensus even on the more difficult provisions. The challenge that now remains is to formalize the good work already done”*.

The Permanent Observer then advocated the concept of “fair trade” applied to the maritime industry urging the authorities *“to provide to maritime workers social security and protection”*. In his conclusion, he commended *“all delegates and the ILO personnel for their commitment and hard work over the last five years to develop this Consolidated Maritime Labour Convention and congratulates them and the dedicated staff of this Organisation for bringing the maritime world to this decisive point of change”*.

LE QUATRIÈME PILIER DE LA REGLEMENTATION MARITIME

par le Capitaine Jean-Yves Legouas,
Spécialiste en questions maritimes à l'OIT

L'Organisation Internationale du Travail a adopté le jeudi 23 février 2006, une nouvelle norme globale du travail pour le secteur maritime mondial, qui devrait représenter, lors de sa future entrée en vigueur, une avancée décisive pour le monde du travail maritime.

La nouvelle convention du travail maritime 2006 a été adoptée par 314 votes *pour*, aucun vote *contre* et 4 *abstentions*, lors de la 94e Conférence internationale du Travail (maritime) qui s'est tenue à Genève, au Palais des Nations, du 7 au 23 février. Ce vote reflète un soutien quasi unanime de la part des 1200 délégués, venus de plus de 100 pays, représentant les marins, les armateurs et les gouvernements.

La nouvelle convention consolide et met à jour les quelques 68 conventions et recommandations maritimes de l'OIT adoptées depuis 1920. Les pays n'ayant pas ratifié la nouvelle convention seront toujours liés par les anciennes conventions qu'ils ont ratifiées, mais qui seront désormais fermées à toute nouvelle ratification.

La nouvelle convention présente clairement, en termes compréhensibles par tous, une "charte des droits" des gens de mer, tout en laissant une latitude suffisante au niveau national pour octroyer ces droits dans un esprit de transparence et de responsabilité, et instaurant par là même un socle socioéconomique pour la concurrence mondiale dans le secteur maritime. Les trois constituants de l'OIT: Gouvernements, employeurs, et employés, y trouvent ainsi pleinement leur compte. Remarquons que cette convention sera applicable à tous les navires engagés dans des activités commerciales, à l'exception des navires de pêche et des embarcations de construction traditionnelle. Elle contient, de plus, une définition large du marin.

La structure générale de la nouvelle convention diffère de celle des conventions traditionnelles de l'OIT. Elle se compose de dispositions fondamentales, les Articles et les Règles, suivies par un Code en deux parties A et B, divisé en cinq titres, dont l'un est dédié au respect et à la mise en application. Les Règles et le Code, qui contient les Normes – partie A, obligatoire - et les Principes directeurs – partie B, devant être pris en compte par l'État ratificateur, mais non obligatoire – sont donc regroupés sous cinq titres: Titre 1: Conditions minimales requises pour le travail des gens de mer à bord d'un navire; Titre 2: Conditions d'emploi; Titre 3: Logement, loisirs, alimentation et service de table; Titre 4: Protection de la santé, soins médicaux, bien-être et sécurité sociale; et Titre 5: Respect et mise en application des dispositions.



Les prescriptions relatives au bien-être des gens de mer se trouvent pour partie dans le Titre 3, pour les installations à bord, et dans le Titre 4, en ce qui concerne le bien-être à terre. La Règle 4.4 « Accès à des installations de bien-être à terre », précise que « Tout Membre veille à ce que les installations de bien-être à terre, s'il en existe, soient aisément accessibles. Il doit aussi promouvoir la mise en place d'installations de bien-être, telles que celles qui sont énumérées dans le code, dans des ports déterminés en vue d'assurer aux gens de mer des navires se trouvant dans ces ports l'accès à des installations et services de bien-être adéquats ». La Norme et le Principe directeur reprennent la majorité des dispositions de la convention no. 163 et de la recommandation no. 173. La large ratification prévue de la nouvelle convention devrait donc universaliser ce que seule une poignée de pays avait consenti dans ce domaine jusqu'à maintenant.

Le Titre 5 contient des dispositions relatives à la mise en œuvre de l'instrument. Ainsi, les navires jaugeant plus de 500 tonneaux et entreprenant des voyages internationaux ou des trajets entre ports étrangers seront-ils tenus de présenter un "Certificat de travail maritime" et une "Déclaration de conformité du travail maritime". La déclaration présente

(Suit à la page 18)

AM World Directory

TAIWAN

(*new port chaplain*)

KAOHSIUNG

Bro. José G.F. Vargas, C.S.

GREAT BRITAIN

(England)

(*new chaplain*)

BRISTOL

Fr. Noel Mullin

Bristol Seafarers' Centre, Royal Portbury Dock Road
Portbury, Bristol BS20 7XJ

(Scotland)

(*new chaplains*)

ABERDEEN

Sr. Marian Davey (07758 356372)

& Deacon Brian Kilkerr (07757 042722)

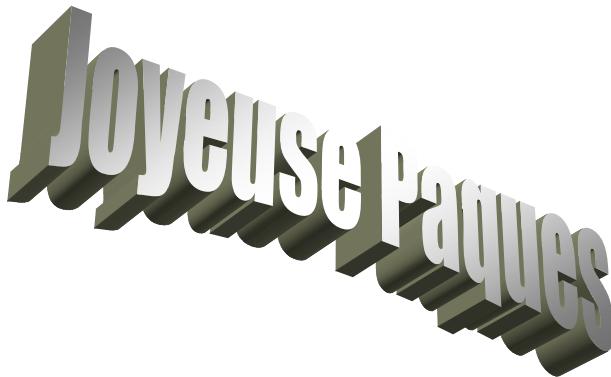
CLYDEPORT

Fr. Daniel McLoughlin (07757 042724)

GRANGEMOUTH

Richard Haggarty (07757 042723)

richardhaggarty@aosgrandemouth.co.uk



(suit de la page 17)

les plans des armateurs devant leur permettre de s'assurer que les lois nationales applicables, les réglementations et autres mesures requises pour mettre en œuvre la convention, sont continûment respectées. Les capitaines seront responsables de la mise en pratique des plans conçus par les armateurs et de tenir à jour les registres qui prouvent le respect de la convention. L'État du pavillon révisera les plans des armateurs, vérifiera et certifiera qu'ils sont bien en vigueur et respectés.

Parmi les autres caractéristiques novatrices de la convention, se trouvent les procédures d'amendement accélérées permettant de s'adapter aux rapides changements du secteur, les procédures de dépôt de plaintes à bord et à terre visant à favoriser la résolution rapide des problèmes dans la mesure du possible ou encore l'inclusion de dispositions relatives à la délégation par l'État du pavillon de certaines fonctions d'inspection à une organisation reconnue (telle qu'une société de classification), qui devra satisfaire à des critères bien spécifiques d'indépendance et d'expertise.

La nouvelle convention constitue le "quatrième pilier" tant attendu de la réglementation maritime internationale, au côté des trois conventions clés de l'OMI, la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Convention SOLAS), la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (Convention STCW) et la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (Convention MARPOL). La nouvelle convention entrera en vigueur un an après avoir été ratifiée par 30 États Membres de l'OIT représentant au moins 33 pour cent du tonnage brut mondial.



**Conseil Pontifical pour la Pastorale
des Migrants et des Personnes en Déplacement**

Palazzo San Calisto - Ciudad del Vatican

Tel. +39-06-6988 7131

Fax +39-06-6988 7111

e-mail: office@migrants.va

[www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical Councils ...](http://www.vatican.va/Roman%20Curia/Pontifical%20Councils...)

